



Conditions d'action machines de jardinage

La promotion est uniquement valable sur les machines listées et achetées entre le 1^{er} janvier 2026 et le 31 décembre 2026.

- La machine doit être achetée chez un revendeur officiel et agréé de Makita Belgique NV. Vous pouvez trouver nos concessionnaires agréés dans notre dealerlocator sur <https://www.makita.be/recherche-de-revendeur.html>.
- Pour participer à la promotion et recevoir un cadeau gratuit, vous devez enregistrer la machine dans les 2 mois suivant la date d'achat sur www.makita.be (**Mon Makita-->Demander une batterie gratuite (promo 2026)**). La date de la facturation servira de preuve.
- Le cadeau envoyé après **l'enregistrement en ligne** est le suivant : BL1850 batterie 18V 5.0 Ah. Les cadeaux ne sont à aucun moment échangeables contre d'autres biens ou de l'argent.
- Les modèles de base achetés dans le cadre d'un combopack ne sont pas éligibles pour cette promotion, l'enregistrement ne sera pas accepté.
- Vous pouvez enregistrer votre machine jusqu'au 28 février 2027 pour recevoir un cadeau gratuit.
- Afin de bénéficier de cette promotion, toutes les données (adresse, e-mail, etc.) de votre compte "Mon Makita" et de l'enregistrement (numéro de modèle, numéro de série, etc.) doivent être saisies correctement et complètement, si les données sont manquantes ou incorrectes, l'enregistrement sera invalide et ne sera pas pris en compte. Vous pouvez toujours ajuster et corriger vos données sur votre compte personnel.
- Chaque enregistrement doit être accompagné d'une facture d'achat valide. Une copie peut être téléchargée au moment de l'inscription. Il peut s'agir d'un scan ou d'une photo (les fichiers jpg, jpeg, gif, pdf et png sont autorisés). Si le téléchargement n'est pas clair ou est illisible, l'enregistrement n'est pas valable et il n'y sera pas donné suite.
- Si vous vous inscrivez correctement pour bénéficier du cadeau gratuit, votre machine est aussi automatiquement inscrite pour l'extension de garantie. Le cadeau gratuit n'est pas couvert par l'extension de garantie.
- Si les données ou les enregistrements sont incomplets ou incorrects, Makita ne prendra aucune initiative pour obtenir les informations correctes du client ou des concessionnaires. Si vous nous contactez pour signaler des erreurs, des omissions ou des problèmes, nous nous efforcerons toujours de trouver une solution correcte.
- Les enregistrements sont seulement acceptés par le formulaire d'enregistrement sur le site www.makita.be. Les enregistrements par courrier, fax, courriel et autres ne seront pas acceptés.
- Makita Belgium NV ne peut à aucun moment et en aucune circonstance être tenue responsable de toute perte due à la non-livraison (à temps) du cadeau : BL1850 18V 5.0 Ah batterie.

- Makita Belgium NV ne peut à aucun moment et en aucune circonstance être tenue responsable si le cadeau n'est pas livré au client en raison d'actions ou d'erreurs de tiers.
- Makita Belgium NV peut, à tout moment, unilatéralement et sans préavis, interrompre cette action en raison d'un cas de force majeure, de difficultés de fabrication, de ruptures de stock, de problèmes informatiques, etc. et ne pourra en aucun cas être tenue responsable.
- En cas de fraude ou de suspicion de fraude de la part d'une personne ou d'une entreprise dans le cadre de cette action, aucune marchandise gratuite ne sera fournie et Makita Belgium NV peut décider de prendre des mesures juridiques.